



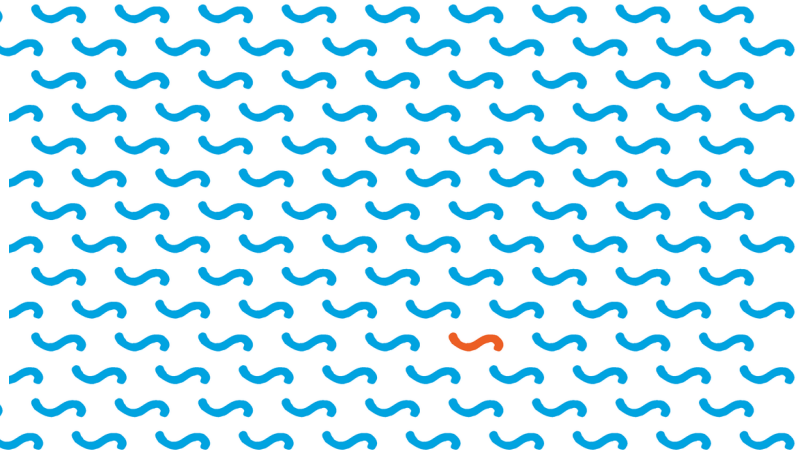
2023

Catalogue des analyses et études

Esenca
réseau Solidaris

Rue Saint-Jean 32-38
1000 Bruxelles
**Association reconnue en
éducation permanente**

POUR UNE
SOCIÉTÉ **INCLUSIVE**,
SOLIDAIRE ET
ACCESSIBLE



Pour contacter **Esenca**
au sujet de son action en éducation permanente :
contactez Manon Cools via manon.cools@solidaris.be,
au 02 515 04 91 ou au 0473 53 05 57

Siège social : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles
Accès public : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center** : 02 515 19 19
Numéro d'entreprise : 0416 539 873 • **TVA** : BE0416 539 873
RPM : Bruxelles • **IBAN** : BE81 8778 0287 0124
Tél : 02 515 02 65 • esenca@solidaris.be • www.esenca.be

Avec le soutien de :



INTRODUCTION

Dans le cadre de sa reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise notamment chaque année de nombreuses analyses et études.

Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions.

Le présent catalogue permet d'avoir une vue d'ensemble des productions de l'année afin d'en faciliter la découverte et leur exploitation. Vous pouvez recevoir ce catalogue ainsi que les productions en version papier sur simple demande.

Enfin, si vous avez envie de réagir, de contribuer ou de proposer des idées, n'hésitez pas à nous contacter !

Bonne découverte

Table des matières

Études.....	Page 2
Analyses.....	Page 5
Esenca.....	Page 17

ÉTUDES

Handicap et précarité : quelles conséquences sur la qualité de vie ?

Mai Paulus

Être en situation de handicap, c'est être plus à risque de connaître la pauvreté ou de vivre dans une situation de précarité. Les événements récents qui se sont succédé n'ont fait que fragiliser économiquement et socialement une population déjà en difficulté : la crise sanitaire du Covid-19, la crise énergétique, l'inflation, les conséquences liées aux changements climatiques, etc. s'ajoutent à une gestion de la santé et de la vie quotidienne déjà compliquée.

Pourtant, **handicap et pauvreté sont encore actuellement des sujets traités de manière séparée**, tant dans les travaux de recherche que dans les politiques.

En tant qu'association de défense des droits des personnes en situation de handicap, de maladie grave et invalidante, nous suivons de près leurs réalités de vie. C'est donc en ce sens que nous avons jugé pertinent d'explorer le coût du handicap et son impact sur la qualité de vie en allant directement à la **rencontre des personnes concernées**.

Où en est-on aujourd'hui ? Le « coût » du handicap pèse-t-il toujours autant ? Quels sont les liens entre handicap et précarité ? Quels sont leurs impacts concrets sur la qualité de vie des personnes en situation de handicap ?

Nous tentons de répondre à ces questions au travers d'une question principale qui traversera toute cette étude : « **En quoi et comment la précarité influence-t-elle la qualité de vie des personnes en situation de handicap ?** ».

Lien de consultation de l'étude

L'accessibilité, un enjeu majeur de société !

Christine Bourdeauducq, Manon Cools

Aujourd'hui, un rouage indispensable de l'inclusion des personnes en situation de handicap est l'accessibilité. **L'accessibilité est un élément incontournable dans la constitution de politiques publiques inclusives**, dans le respect de la CNUDPH. Ce terme recouvre toutefois une multiplicité de réalités : dans les différentes temporalités, dans les lois, dans la théorie, mais aussi dans les pratiques de terrain. Il nous semble indispensable de prendre le temps de mettre en contexte et en perspective cette notion, afin de la déployer au mieux, de la comprendre et de s'approprier les leviers d'action que l'accessibilité permet pour une meilleure inclusion.

En cette veille de période électorale, **construire un sens à la fois commun, nuancé et étayé à l'accessibilité est un indispensable**. C'est l'objectif de cette étude.

Nous revenons donc sur les définitions de l'accessibilité, d'hier, d'aujourd'hui et de demain ainsi que sur les différents cadres légaux en la matière. Une série de réflexions permet de mettre en débat la manière dont nous pensons et penserons l'accessibilité à l'avenir.

[Lien de consultation de l'étude](#)

ANALYSES

Nous avons rencontré trois communes qui présentent sur le terrain des réalités différentes concernant leur implication, leurs enjeux, les défis relevés, le type de difficultés rencontrées, etc. Sur base de cet entretien croisé, nous vous proposons trois analyses qui abordent trois angles différents des pratiques communales à propos du handicap et des besoins spécifiques.

Inclusion communale : Focus sur la petite enfance et l'enfance

Rose Eboko

« Lorsque des actions sont posées pour la petite enfance, c'est le devenir des adultes de demain qui est impacté. **L'inclusion est un investissement pour l'avenir**. Quand un enfant en situation de handicap vit dans une commune ouverte et inclusive à chaque étape de la vie, c'est un citoyen qui s'épanouit ! »

[Lien de consultation de l'analyse](#)

La place des conseils consultatifs des personnes en situation de handicap dans les communes

Rose Eboko

Cette analyse revient sur le **rôle démocratique fondamental** des conseils consultatifs des personnes en situation de handicap.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

L'accessibilité plurielle au cœur de l'inclusion : constats et réflexions

Rose Eboko

La commune est le premier lieu de vie des citoyennes et citoyens et les enjeux en matière d'inclusion, d'accessibilité et de prise en compte du handicap dans toutes les sphères de la vie y sont colossaux. Il s'agit du label Handycity®.

Cette analyse revient sur les constats posés en matière d'**accessibilité à échelle communale**.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

S'allier à un combat qui ne nous concerne pas directement

Maï Paulus

Une alliée ou un allié d'une communauté ou d'une cause, c'est une personne qui, de manière active et constante, soutient ces communautés et ces causes, leur est solidaire et défend leurs intérêts. **Cette personne alliée n'est pas forcément concernée par l'oppression contre laquelle elle sensibilise et lutte.** Elle ne fait pas « partie » de la minorité qu'elle défend. Par exemple, il peut s'agir d'un homme qui est un allié de la cause féministe ou d'une personne cisgenre hétérosexuelle qui soutient la communauté LGBTQIA+, etc. Ne pas être concerné ou concernée par une cause ne signifie pas qu'on ne peut pas s'informer, être sensible aux problématiques, agir, militer et être conscient et consciente de ses privilèges dans certains contextes.

Quelle place ont alors les alliées et alliés dans ces combats et ces luttes ? Qu'attend-on d'eux ? Qu'est-ce que cela implique au quotidien ? Nous posons ici la question au niveau des luttes anti-validistes portées par les personnes en situation de handicap, ainsi que les associations qui les représentent : quel(s) rôle(s) et quelle place devraient occuper les personnes alliées « valides » qui s'opposent au validisme de notre société ?

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Militantisme en ligne : accessible à toutes et tous ?

Maï Paulus

Dans cette analyse, nous nous penchons sur le **militantisme présent sur les réseaux sociaux** et voyons comment un militantisme anti-validiste en ligne s'est constitué comme alternative notamment au manque d'inclusion dans les luttes ordinaires. Nous voyons également les limites de cette alternative, car l'utilisation des **outils numériques peuvent renforcer l'exclusion sociale de certains groupes de personnes.**

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Validiste, la bande dessinée « Les petites victoires » ?

Manon Cools

La présente analyse s'attarde sur le phénomène d'**évolution de l'esprit critique face à une œuvre culturelle** : à quel point notre façon de voir et de comprendre le monde évolue et modifie notre jugement de certaines œuvres ? Nous travaillerons cette question avec le cas de la bande dessinée « Les petites victoires ».

[Lien de consultation de l'analyse](#)

HPI : une série à succès qui pose des questions de représentation

Valérie Glaude

Au travers de la série « HPI », énorme succès d'audience, nous allons nous poser la question de la **représentation de ce diagnostic à l'écran** et des différentes controverses qui en découlent : s'agit-il d'inspiration porn, est-ce fidèle à la réalité, est-ce que ça aide la cause du handicap ou au contraire, est-ce que cela la desserre ?

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Un film documentaire sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap peut-il relancer le débat sur l'assistance à la sexualité sexuelle ?

Valérie Glaude

La question de l'amour, des relations et des affinités, tout particulièrement pour les personnes en situation de handicap, est un sujet de société qui reste très souvent tabou. Ce constat est d'ailleurs renforcé quand il s'agit de handicap intellectuel.

Le film-documentaire « Une bosse dans le cœur » a été l'occasion d'étudier la question de la vie affective et sexuelle sans tabou et de proposer des pistes de réflexions autour de **l'assistance à la sexualité**.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Les emplacements de parking devant le domicile, un droit en péril ?

Isabelle Dohet

Peut-on durcir les critères d'octroi pour bénéficier d'une réservation d'emplacement de parking sous prétexte qu'il y a de nombreuses demandes ?

Cette question a de quoi alerter sur la question du **traitement égal de la population**, quel que soit le lieu de résidence, en vertu des droits auxquels elle peut prétendre. C'est de cette question que nous traitons, sur base d'une réalité problématique relevée sur le terrain.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

L'intelligence artificielle : un outil utile pour les personnes en situation de handicap ?

Marta Pinto

L'intelligence artificielle (IA) est considérée comme la « technologie de l'avenir » en constante évolution et qui provoque un intérêt au niveau mondial. Cette (r)évolution technologique joue un rôle de plus en plus crucial dans notre société et a déjà impacté sur divers aspects de notre vie quotidienne comme la santé, la communication, l'agriculture, la finance, l'éducation, les ressources humaines, les arts, la cybersécurité, etc. L'IA offre des opportunités et des avantages dans divers domaines et a un potentiel considérable pour améliorer la qualité de vie, l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap en fournissant des solutions innovantes et adaptées à leurs besoins. Par exemple, elle réduit les obstacles liés à l'accessibilité, à la communication et à la mobilité. Cependant, les défis qui peuvent se poser pour garantir une utilisation éthique, non discriminatoire et inclusive de ces technologies ne peuvent pas être négligés.

Cette analyse explore comment **l'intelligence artificielle peut contribuer à améliorer la vie quotidienne et l'autonomie des personnes en situation de handicap** et les enjeux que ça implique.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Prise en charge des violences faites aux femmes en situation de handicap

Maï Paulus

Nous avons souhaité, dans cette analyse, réinsister sur **la place des femmes en situation de handicap quand nous parlons de féminisme et de lutte contre les violences faites aux femmes**. En effet, les femmes en situation de handicap (physique, moteur, sensoriel, intellectuel, psychique, cognitif, maladie invalidante et autres situations) sont, pour la plupart, bien éloignées des combats qui, pourtant, les concernent.

Ces préoccupations sont partagées par plusieurs associations, dont l'asbl Garance qui a organisé une conférence sur **l'enjeu de l'accessibilité dans la lutte contre les violences de genre** en juin 2023. Nous profitons donc de cette actualité pour revenir sur l'importance d'améliorer l'accueil, l'écoute et la prise en charge des femmes en situation de handicap ayant subi des violences. Nous aborderons également les points d'attention qui peuvent empêcher, au-delà de l'accessibilité, de se tourner vers des services d'aides et d'accueil.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Numérique par défaut : Bruxelles sous le feu des projecteurs

Manon Cools

L'ère est au numérique ! Les guichets postaux ferment ou restreignent leurs horaires, les agences bancaires disparaissent, les libraires transforment leur métier... Il est difficile de passer dans l'actualité à côté de ces évolutions, rapides, qui ont largement de quoi questionner.

Mais voilà, trop, c'est trop... Cela fait de nombreux mois que la colère des associations gronde à Bruxelles. En cause ? Un projet d'Ordonnance de Bruxelles, Numérique par défaut. Décryptons dans cette analyse les enjeux que révèlent un tel projet d'Ordonnance, les perspectives d'avenir sur l'ensemble des territoires et l'impact sur toute une partie de la population. Une réalité traverse d'emblée la réflexion : **la numérisation par défaut des services publics engendre un risque accru de non-recours aux droits fondamentaux**. À ce titre, il s'agit d'un réel enjeu de société.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Parents monoparentaux en situation de handicap : un double défi ?

Marta Pinto

Les données sur la monoparentalité avec un parent en situation de handicap en Belgique ne sont pas toujours identifiables dans les statistiques officielles. Pourtant, la situation des parents solo en situation de handicap est un sujet complexe et souvent négligé. On peut supposer que ces parents rencontrent des défis supplémentaires dus à la conjonction de leurs besoins liés au handicap et de leur statut de parent monoparental.

Cette analyse examine l'**intersection de la monoparentalité et du handicap ainsi que les défis auxquels les parents monoparentaux en situation de handicap sont confrontés**.

Cela pourra compléter les analyses, les études et recherches existantes sur les familles monoparentales en apportant la dimension du handicap des parents.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

L'aide informelle des aidants proches reconnue, davantage soutenue ?

Talissa Mupoy

Depuis l'évolution de la loi de la **reconnaissance des aidants proches**, entrée en vigueur en septembre 2021, il est possible pour les aidants proches de se faire reconnaître et pour certains de solliciter l'octroi d'un congé thématique.

Cette législation est venue rejoindre d'autres dispositifs auxquels les aidants proches font appel pour tenter de trouver du répit ainsi qu'une meilleure conciliation de la vie privée et professionnelle.

Le but de cette analyse est de faire le point sur le droit des aidants proches en 2023 au regard du questionnement suivant : Depuis la modification de la loi de reconnaissance des aidants proches en 2021, les projets de loi et dispositifs les concernant tendent-ils à **davantage soutenir les aidants ?**

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Le logement, un facteur aggravant l'état de santé

Maï Paulus

Le logement est bien plus qu'un simple abri et un lieu de résidence. Il constitue un lieu de vie dans lequel nous avons des souvenirs, une vie sociale, un lieu dans lequel nous pouvons créer toutes sortes de projets, nous reposer, passer du temps, profiter de nos loisirs et tout simplement vivre.

Cependant, ces activités ne peuvent pleinement se concrétiser que si le logement offre un environnement adapté, sûr et sain. En effet, **l'état et la qualité de l'habitation ont un impact considérable sur notre santé**. Par extension, la qualité influe sur toutes les activités que nous menons à l'intérieur de notre logement, mais aussi à l'extérieur. De ce fait, il a été démontré que **le logement fait partie intégrante des déterminants sociaux de la santé**, notion sur laquelle nous revenons en détail dans cette analyse.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Innovation médicale : le nouveau traitement contre la maladie d'Alzheimer sera-t-il accessible à toutes et à tous ?

Odette Todo

Actuellement, il n'existe pas encore de traitement curatif de la maladie d'Alzheimer. Des traitements symptomatiques existent cependant. Ces traitements agissent sur l'expression des symptômes et peuvent freiner, pour un temps, l'évolution de la maladie.

Récemment, nous entendons parler d'un nouveau traitement dont l'efficacité dans le ralentissement de la progression de la maladie d'Alzheimer a été prouvée. Ce traitement est déjà annoncé, avant même son arrivée sur le marché européen, comme étant très coûteux. L'occasion d'explorer dans cette analyse comment garantir un **accès égal aux traitements** pour l'ensemble de la population.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

L'expertise médicale judiciaire : focus et réflexions dans le cadre des dispositifs de reconnaissance du handicap

Talissa Mupoy

Différentes institutions permettent, en fonction de l'âge, de la région de reconnaître la réduction d'autonomie, l'incapacité de travail ou d'apporter des aides individuelles aux personnes en situation de handicap.

Pour obtenir l'octroi de l'un ou de plusieurs de ces droits, la personne doit s'adresser à ces institutions et solliciter l'examen à bénéficier de ces droits. instruit alors la demande en examinant si la personne répond aux conditions prévues par la législation, qu'elles soient administratives, financières, familiales ou médicales.

Quand quelqu'un est confronté au handicap ou à la maladie, la reconnaissance officielle qui y est liée est indispensable. En effet, cela ouvre différents droits et aides. Pourtant, cette reconnaissance n'est facile à obtenir. La procédure est longue et complexe. Cette complexité peut décourager ou effrayer. Une étape fondamentale de la procédure est l'expertise médicale. Nous y revenons dans cette analyse.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Des loisirs inclusifs : une expérience riche en enseignements

Maï Paulus

Aujourd'hui, les notions d'inclusion et d'égalité prennent de plus en plus d'importance. Tout le monde, en effet, doit avoir la possibilité de participer pleinement à la société, peu importe ses différences, dont le handicap. Cette inclusion doit avoir lieu dans différents domaines de la vie, tant dans les « temps obligés » (avoir accès à l'école de son choix, avoir accès à un travail adapté et de qualité, avoir accès aux soins, à des formations, etc.) que dans les « temps libres ». Pouvoir avoir accès à des loisirs, s'amuser, se détendre, rencontrer des gens de son âge et se déconnecter de la vie quotidienne doit pouvoir être accessible à toutes et à tous... **Les loisirs représentent un terrain d'action très intéressant et privilégié pour favoriser l'inclusion**, notamment dès l'enfance, lorsqu'ils permettent à des enfants et des jeunes de tous horizons de se rencontrer.

Le but de cette analyse est de revenir sur la **notion de loisirs inclusifs**, de voir en quoi ils consistent, d'ouvrir une discussion sur leur importance dans une perspective plus globale et de s'interroger sur les freins qui existent face à leur mise en place.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Tous les élèves en situation de handicap à nouveau sur le même pied d'égalité en Fédération Wallonie Bruxelles?

Isabelle Dohet

La Fédération Wallonie-Bruxelles a en 2014 mis en place le Pacte pour un enseignement d'excellence. Il s'agit d'un ensemble de réformes de l'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles ayant pour but d'améliorer l'enseignement. C'est dans ce cadre qu'en juin 2021, le parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles a adopté un décret portant la création des pôles territoriaux. Ce décret a pour objectif d'augmenter de manière progressive **l'inclusion des élèves à besoins spécifiques au sein de l'enseignement ordinaire**.

Cependant, **ce décret est considéré comme discriminant**, car il favorise certaines catégories d'élèves au détriment d'autres. C'est pourquoi le SeGEC qui représente l'enseignement catho-lique en Communauté française et en communauté germanophone ainsi que l'ASBL Inclusion ont introduit une demande d'annulation de plusieurs dispositions du décret qui concerne le financement des pôles territoriaux. L'analyse fait le point sur ces enjeux essentiels pour garantir l'accès à une scolarité pour toutes et tous.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Éclairage sur le Conseil Consultatif wallon des personnes en situation de handicap : enjeux, implications et perspectives

Odette Todo

L'article 4 paragraphe 3 de la Convention relative aux Droits des personnes handicapées « **Rien sur nous sans nous** » met en avant le fait que toute nouvelle politique ou l'adoption de tout texte législatif fasse l'objet d'une consultation systématique des personnes en situation de handicap par l'intermédiaire des associations qui les représentent.

Le conseil consultatif wallon des personnes en situation de handicap (CCWPSH) s'inscrit donc dans cette convention en étant un pilier fondamental de l'engagement de la Région wallonne en faveur de l'inclusion et de l'autonomie des personnes en situation de handicap. Cette analyse a pour but de mettre le **curseur sur ce conseil d'avis** en pointant ses objectifs, ses limites, freins et défis.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Sensibiliser au handicap plutôt qu'au validisme : un manque de courage ?

Manon Cools

La sensibilisation est un maillon indispensable de transformation de la société. En effet, comment défendre un droit qu'on ignore ? Comment dénoncer une situation dont nous ne percevons pas toujours les enjeux ? Comment penser son approche à l'autre sans le connaître ? Comment vivre dans une société complexe de manière éclairée sans avoir les moyens de la comprendre et la découvrir ? Ces questions et les réponses à y apporter sont fondamentales, car elles façonnent notre manière de voir le monde, la population, les enjeux qui traversent nos réalités de vie, mais aussi le regard que nous posons sur celles-ci.

Nous nous penchons plus spécifiquement dans cette analyse sur le principe de la **sensibilisation au handicap** en réalisant un focus particulier sur la sensibilisation des adultes, notamment par le biais de **mises en situation**.

[Lien de consultation de l'analyse](#)

Facile à Lire et à Comprendre : Handicap et police, pas toujours facile de se faire entendre

Nathalie De Wispelaere

Cette analyse est écrite en Facile à Lire et à comprendre avec des personnes en situation de handicap.

Elle se base sur une situation vécue par une personne en situation de handicap. Cette situation va être décrite avec précision pour que chacune et chacun comprennent bien ce qui s'est passé.

Elle raconte le vol d'un GSM et montre l'attitude de certains policiers. C'est à une personne en situation de handicap que le GSM a été volé.

[Lien de consultation de l'analyse](#)



Esenca

Esenca - anciennement ASPH, Association Socialiste de la Personne Handicapée – défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante. Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour faire valoir les droits de ces personnes : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le 02 515 19 19 du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handydroit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handydroit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handyalogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc.

Le magazine Handyalogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

Une reconnaissance en Éducation Permanente

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Chaque initiative, petite ou grande, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de tout un chacun. Dans ce processus, Esenca s'adapte aux réalités des communes tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population. Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) tous les 6 ans aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Des formations

Les formations que nous proposons couvrent de nombreux domaines : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers. Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un contenu adapté à vos réalités et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne.

Nous pouvons également dispenser ces formations au sein de vos structures et à la demande.

Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Avec le soutien de :





2023

Catalogue des analyses et études

Esenca
réseau Solidaris

Rue Saint-Jean 32-38
1000 Bruxelles
**Association reconnue en
éducation permanente**